

RELIER ÉCONOMIE ET ÉCOLOGIE

PROJET :
TVA
CIRCULAIRE

février 16

2011

Corriger le Prix final des biens et services par une modulation significative de la TVA afin d'internaliser les externalités Environnementales.

Document de
Travail

1) PREAMBULE

L'effondrement du système économique soviétique, s'explique en partie du fait que les prix ne reflétaient pas les véritables coûts économiques.

Le système économique libéral actuel souffre d'un handicap analogue : les Prix ne reflètent pas les vrais coûts Ecologiques .

Internaliser les coûts des externalités négatives dans le prix des biens et services devient un **enjeu majeur pour pérenniser nos activités économiques** et reprendre le chemin du développement durable.

2) UN CADRE REGLEMENTAIRE AUX EFFETS ECONOMIQUES LIMITES

Un arsenal réglementaire touchant les produits et les procédés de fabrication ainsi que plus généralement les activités économiques de toute nature, s'applique depuis des décennies. Le bénéfice de ce dispositif est incontestable notamment pour limiter la dégradation de l'environnement qui menace notre économie, mais **il s'essouffle aujourd'hui face aux enjeux locaux et encore plus face aux enjeux planétaires.**

Toute tentative supplémentaire de renforcer ce cadre réglementaire échoue régulièrement face à l'opposition des représentants des secteurs économiques qui brandissent la menace du déclin par perte de compétitivité dans un marché libre et mondialisé.

L'augmentation des taxes selon l'application du principe Pollueur- Payeur n'a pas toujours l'effet dissuasif escompté : ces surcoûts qui s'appliquent majoritairement aux niveaux intermédiaires des processus de fabrication ne représentent qu'une faible part du prix final des biens et services. Ils sont ainsi répercutés « discrètement » au consommateur et déclenchent rarement une remise en cause des processus industriels et commerciaux.

L'ensemble de ces mesures a eu globalement pour effet de diminuer la pression environnementale relative (par rapport à la croissance économique) mais pas de façon absolue. Elle a souvent favorisé les traitements de type « end of pipe » en renforçant les trajectoires technologiques traditionnelles, sans favoriser les ruptures de solutions fonctionnelles (exemple : l'automobile avec la diminution de consommation, les filtres à particules, etc.).

3) UN MODELE ECONOMIQUE QUI S'USE

Notre vingt-et-unième siècle a besoin de rupture pour rebondir sur des territoires de développement économiques nouveaux.

Nos activités économiques souffrent d'être le simple prolongement linéaire des ruptures industrielles introduites au début du XIX^{ème} siècle et du modèle d'hyper consommation introduit au milieu du XX^{ème} siècle.

Il suffit d'ouvrir une quelconque encyclopédie éditée entre 1850 et 1930 pour réaliser que le champ des possibles à cette époque était immense à comparer de la vision que nous avons aujourd'hui de nos perspectives de développement technologique, scientifique et humain.

Quelle amertume aura laissé dans nos consciences le bilan du passage de l'an 2000 par rapport à l'idée que nous nous en faisons dans les fictions des années 60 !

4) UNE SOCIETE CIVILE DESORIENTEE

Une partie de la Société de consommation commence à douter du modèle économique qui était censé lui apporter bonheur et prospérité.

La diminution du pouvoir d'achat ressentie majoritairement comme une perte d'accès à une vie heureuse et l'obsolescence programmée des biens qui impose leur renouvellement rapide, créent des insatisfaction chronique et des frustration de plus en plus fortes.

Dans ces conditions, **demander au consommateur de faire encore un effort de plus, pour les générations futures, semble bien téméraire.**

La montée en puissance des **nouveaux mouvements de consommation** reste d'un **effet limité sur le marché**. Selon les secteurs, leur part d'influence réellement effective oscille autour de 5 à 10% des parts de marché et atteint exceptionnellement 30%.

Il constitue toutefois un espoir fort mais pas encore déterminant pour faire basculer les modes de production et de consommation.

La part majoritaire de **communication environnementale trompeuse** de type Greenwashing et le développement tardif des outils normés d'affichage environnemental sur les produits de grande consommation freinent le développement de ces nouveaux modes de consommation. La faible part effective sur le PIB des produits écolabellisés confirme cette trop lente évolution.

Les médias diffusent fréquemment avec plus ou moins d'habileté des **signaux d'alerte** sur l'état de notre environnement local et global mettant les **consommateurs dans une situation critique** soit parce qu'ils ne peuvent pas payer « plus » soit parce qu'ils ne trouvent pas une offre réellement bénéfique quand ils veulent consommer mieux.

5) L'ÉCONOMIE : TERRITOIRE PRIVILÉGIÉ DES RUPTURES

Si le secteur des activités économiques, notamment les secteurs industriel et commerciaux, a été, et reste encore, synonyme de dégradations de notre environnement -épuisement des ressources non renouvelables, émissions polluantes, déchets,-
il peut par sa puissance, devenir un formidable bras de levier pour exercer de nouvelles pratiques plus vertueuses.

Dans un régime autoritaire et un territoire partiellement protégé comme celui de la Chine, des ruptures peuvent être initiées par des mesures coercitives. (Voir Loi d'Économie Circulaire du 29 août 2008)

A contrario, dans un système démocratique, libéral, ouvert, seul l'introduction de **nouvelles règles du jeu** acceptables par toutes les parties prenantes peuvent créer des changements manifestes.

Mais pour que ces changements soient l'amorce de véritables ruptures, il faudrait introduire des **boucles de rétroactions positives** capables de **modifier les équilibres entre l'offre et la demande**.

Cette démarche va bien au-delà du renforcement des taxes, des cadres réglementaires, etc qui constituent des évolutions linéaires sans provoquer fréquemment les ruptures attendues.

L'enjeu n'est pas de se limiter à faire de l'économie de l'environnement, mais bien d'**introduire l'environnement dans l'économie**.

Parmi toutes les possibilités (*) de **ruptures économiques systémiques**, il en existe une qui semble particulièrement adaptée :

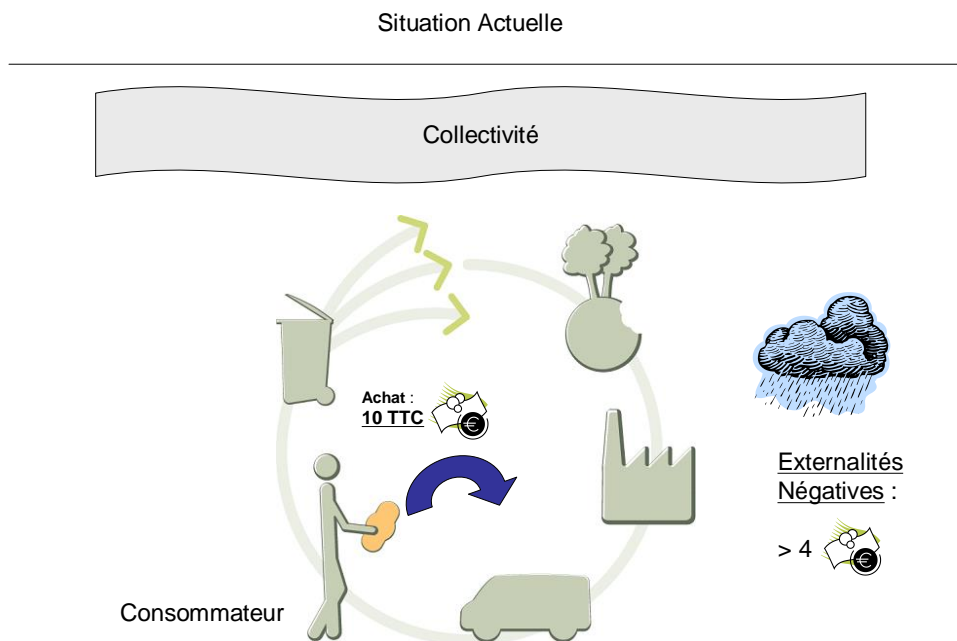
L'introduction d'une **TVA CIRCULAIRE**

Corriger le Prix final des biens et services par une modulation significative de la TVA afin d'internaliser les externalités Environnementales.

* Mais aussi : Imposition des Sociétés, niveaux des taux d'intérêts des financements, etc ...

6) APPROCHE ECONOMIQUE SYSTEMIQUE Production – Consommation.

Schématiquement, les activités économiques génèrent des externalités environnementales non comprises dans le montant des transactions.

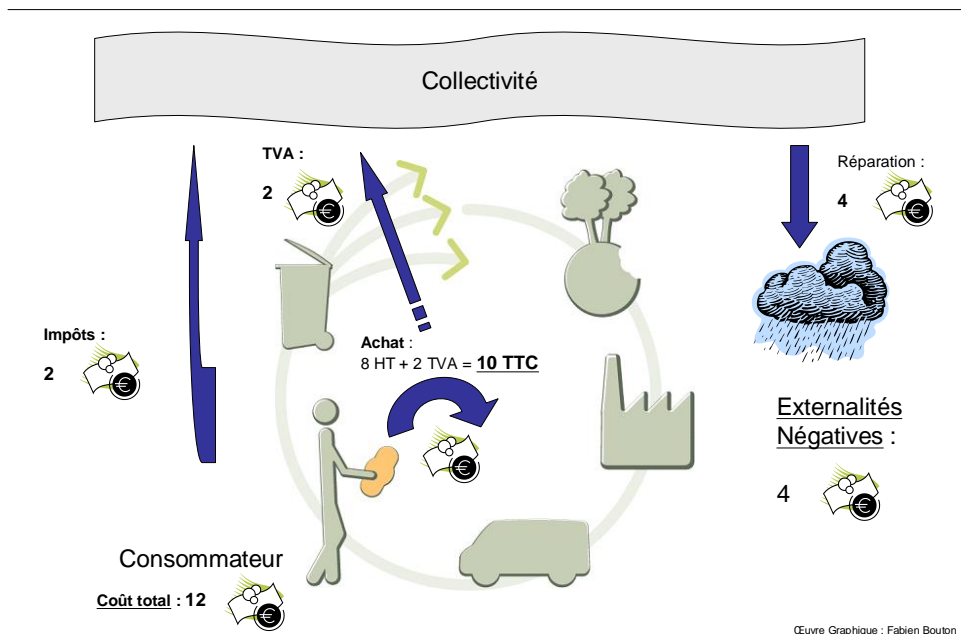


Œuvre Graphique : Fabien Bouton

Ces externalités négatives sont une charge pour la collectivité, qui doit consacrer des ressources pour les réparer ou bien laisser le déficit se creuser avec toutes les conséquences imaginables sur les générations futures.

Ainsi, derrière le flux financier associé à l'acte de consommation courant, d'autres flux tendent à financer ces actions de compensation par le jeu des fiscalités directes, indirectes, et autres modes de prélèvement.
 Schématiquement (sens être exhaustif) ces flux « cachés » viennent accroître le coût global de la consommation :

Situation Actuelle : Flux visibles et Flux « cachés »

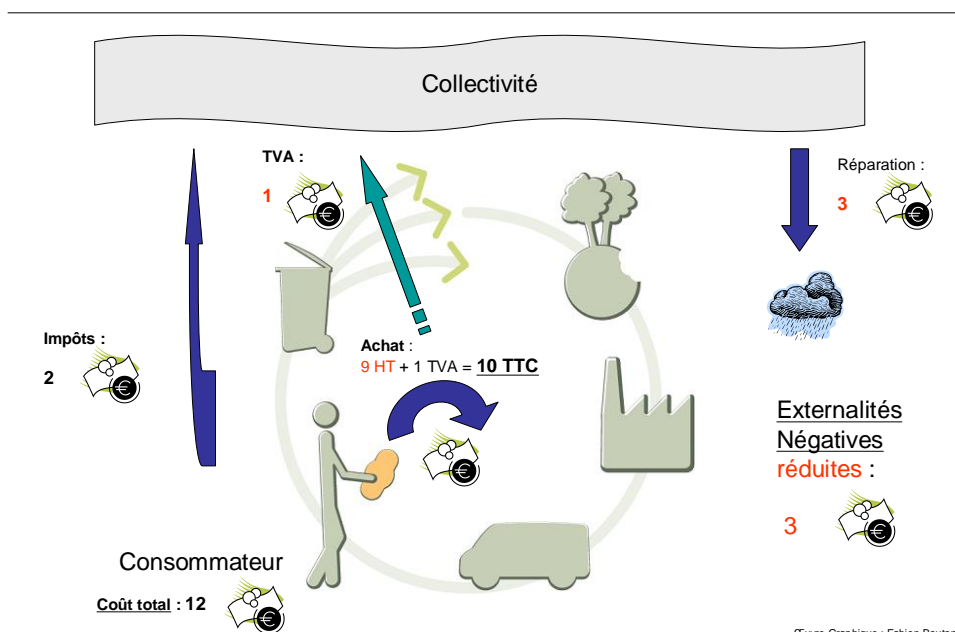


Œuvre Graphique : Fabien Boulton

(Hypothèse très optimiste qui considère que la collectivité compense la totalité des externalité négatives. La réalité est bien différente)

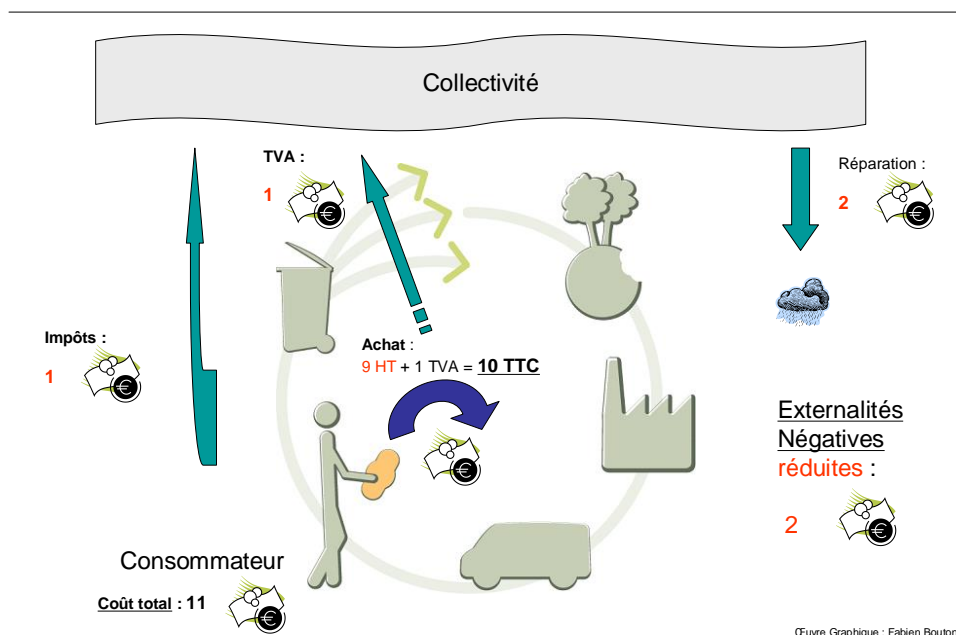
L'introduction d'une TVA Circulaire (réduite) sur les produits et services qui apportent la preuve qu'ils génèrent moins d'externalités négatives permettrait d'améliorer globalement la situation sans toutefois augmenter ni les prix de vente ni l'ensemble des coûts à la charge du consommateur.

Introduction de la TVA Circulaire (réduite)



A terme, l'évolution des modes de consommation et de production induits, ainsi que des dispositifs similaires appliqués sur d'autres flux financiers (Impôts sur les Société, etc) doivent permettre de diminuer encore les externalités négatives :

Objectif Cible : Diminution des coûts globaux



Ces schémas sont une représentation très simplifiée du sujet :

- Le montant des externalités négatives n'est qu'indicatif
- La part des externalité compensées par la collectivité est très variable. Dans la majorité des cas, on constate le creusement d'un déficit plutôt qu'une compensation.
- Le coût de compensation des déficits environnementaux est beaucoup plus élevé que celui de la compensation en temps réel.
- Les flux des taxes et impôts ne sont qu'indicatifs

L'avantage d'une telle TVA CIRCULAIRE serait multiple :

- Introduire un processus **incitatif** compatible avec une économie libérale dans un régime démocratique mais dont l'enjeu est tel, **qu'il ne peut laisser les acteurs économiques indifférents**.
- **Ne pas reporter** le surcoût économique **sur le consommateur** final qui payerait IN FINE quasiment le même prix (ou moins ...) pour un produit vertueux car bénéficiant d'une TVA réduite alors même que son coût de fabrication peut être plus élevé (ou pas ...).
- **Ne pas** introduire à priori de **distorsion de marché** inacceptable par rapport aux règles internationales du commerce car la méthode s'applique aussi bien si les produits sont importés ou bien si certaines étapes de fabrication sont en dehors du territoire économique européen.
- Réintroduire dans l'économie de marché, les charges que supporte la collectivité et **écarter les risques** de creusement des **déficits environnementaux** reportés sur les générations futures

ANNEXE 1 :

CONSTRUCTION D'UNE TVA CIRCULAIRE : DES METHODES ET OUTILS EXISTANTS MAIS INCOMPLETS

Des outils comme les Analyses de Cycle de Vie (LCA mais aussi, MFA, ESR, etc) permettent de qualifier et quantifier les impacts environnementaux et donc les externalités, avec un degré de fiabilité variable mais reconnu comme acceptable par une grande partie de la communauté scientifique.

La **Monétarisation des Impacts** (issus d'une Analyse de Cycle de Vie par exemple) permet de donner une dimension économique à ces externalités et donc de quantifier la part des coûts que supporte la collectivité.

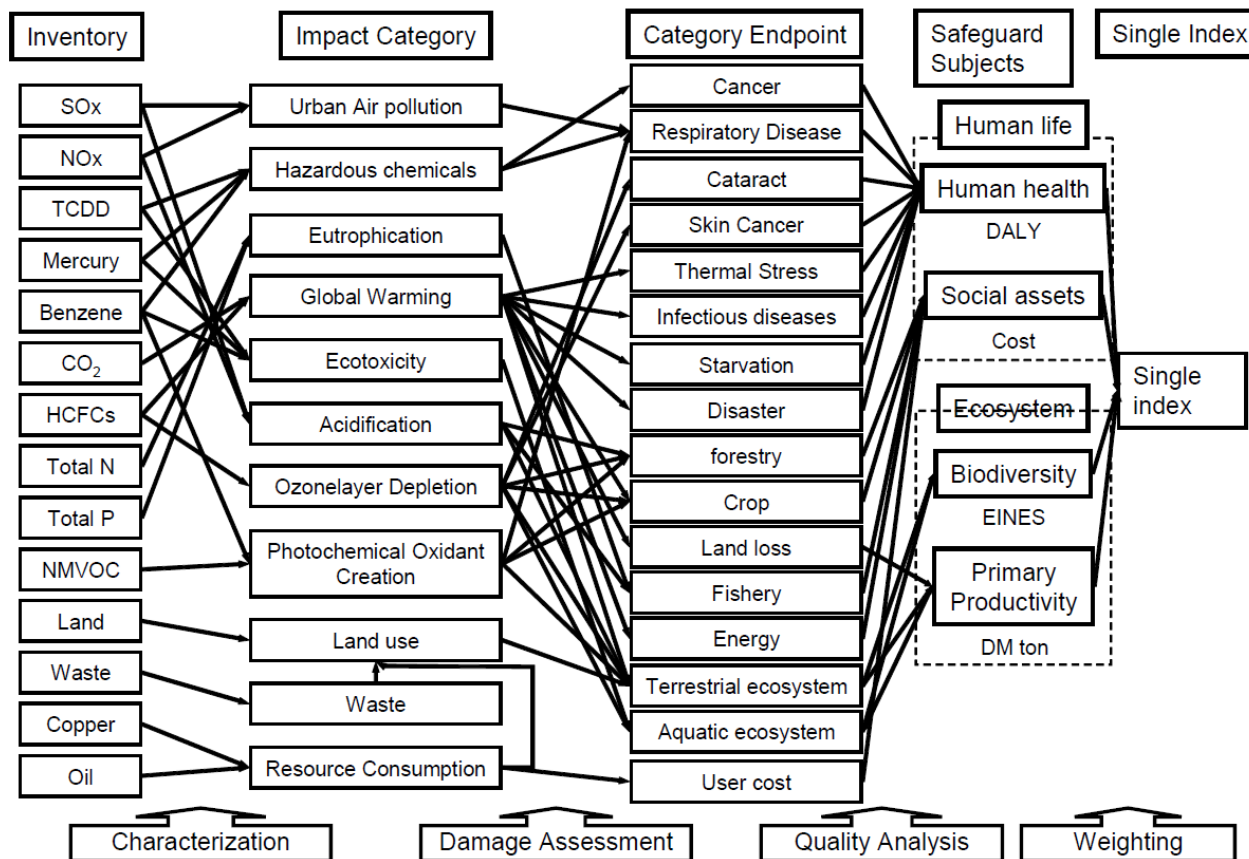
La construction d'une telle démarche nécessite d'importants travaux complémentaires.

a) Focaliser sur les End points

« en premier lieu, les méthodes économiques ne peuvent être appliquées que si les effets physiques sont complètement décrits (par exemple, les conséquences physiques de l'effet de serre). Or, vis-à-vis des résultats existants d'analyses (par exemple les analyses de cycle de vie), force est de faire état de l'existence de « chaînons manquants » ; » BERTOLINI Rap_record00-0702_1A

Une telle démarche doit en effet mesurer les préjudices tangibles subits ou évités dans un domaine qui dépasse les seuls enjeux environnementaux et englobe les enjeux sociaux.

Conceptual Figure of LIME (Life-cycle Impact assessment Method based on Endpoint modeling) and the scope of this study



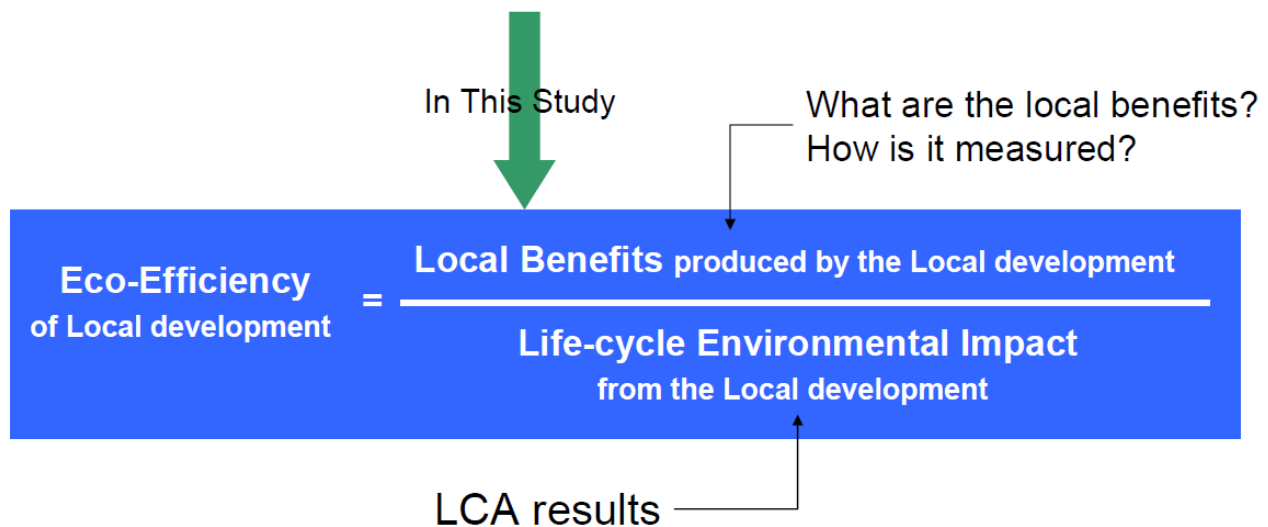
b) Ne pas confondre outil de calcul et organisme de décision

« de même que les ACV, la monétarisation n'est pas l'instrument du « jugement dernier », mais un outil de progrès » BERTOLINI Rap_record00-0702_1A

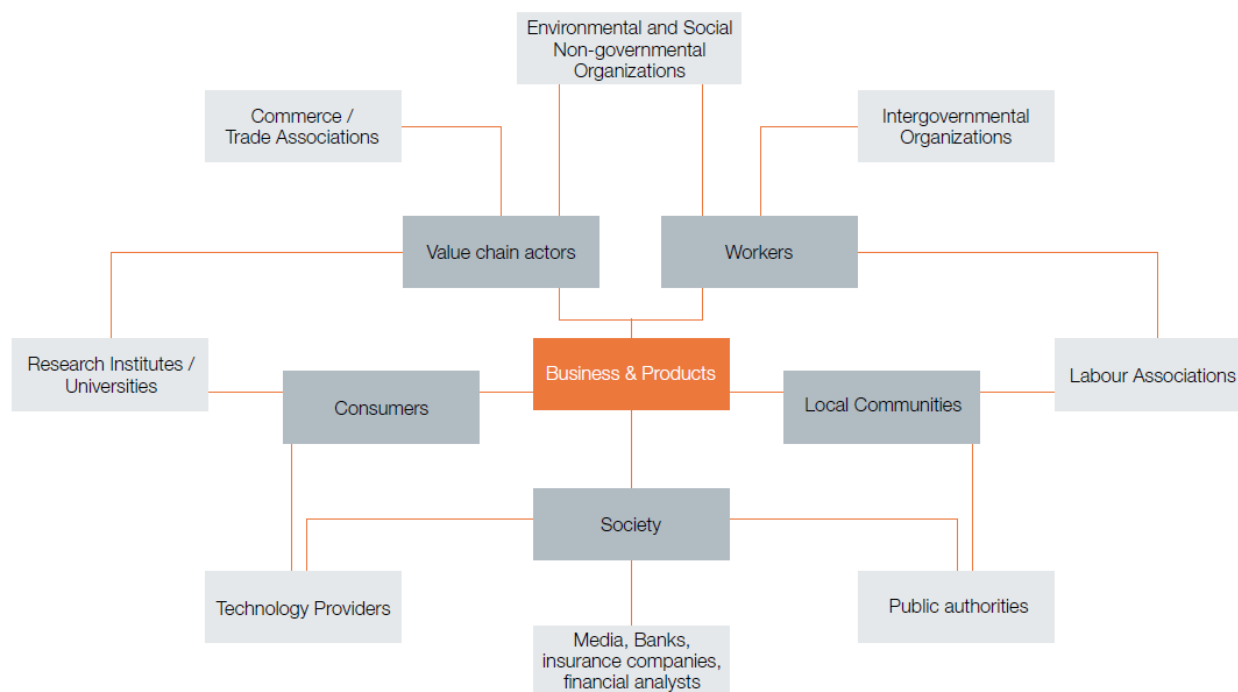
On devra s'interroger sur le rapport entre l'apport réel du produit ou du service rendu d'une part et les impacts globaux d'autre part, afin de définir sa vraie éco-efficacité sociétale.

$$\text{Eco-Efficiency} = \frac{\text{Product or Service value}}{\text{Environmental influence}}$$

Une approche locale pourrait conduire à des divergences de points de vue par rapport à une approche globale.



Il semble donc impératif de prévoir un contrôle des différentes étapes scientifiques et techniques (évaluations, normalisations, sélections des demandes, etc) par un **comité d'éthique**,
Aussi, plusieurs parties prenantes pourraient être associé à ce comité d'éthique.



Bien évidemment, on cherchera à se rattacher ou à s’inspirer au maximum des **outils existants** : **Normes** (Ecolables certifiés, Déclarations Environnementales, ACV), ainsi que des **travaux prospectifs** : SLCA, ESR, etc.

ANNEXE 2 :

PROCESSUS D'ATTRIBUTION D'UNE TVA REDUITE : **Scénario de mise en œuvre** (esquisse très provisoire du processus IN FINE)

4 phases

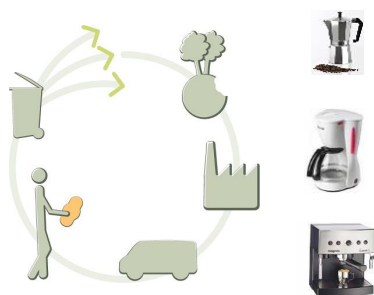
Phase 1 : Normalisation

- Choix d'un domaine particulier (Produit / Service Cible)
exemples : Machine à laver,
- Constitution d'un groupe de normalisation avec les parties prenantes significatives.

- Définition des unités fonctionnelles de référence
- Evaluation des impacts environnementaux, puis économiques
- Monétarisation des impacts : **Prix de Revient Environnemental Générique Moyen du domaine sélectionné** (Analyse macroéconomique)
- Calcul des externalités négatives globales du secteur

- Proposition d'objectifs cibles monétarisés (par amélioration des impacts environnementaux) par unités fonctionnelles de référence
- Analyse macroéconomique des enjeux économiques globaux associés aux objectifs cibles du secteur
- Revue critique par le comité d'éthique

PHASE 1 Définition d'un Domaine d'Étude : Cafetières



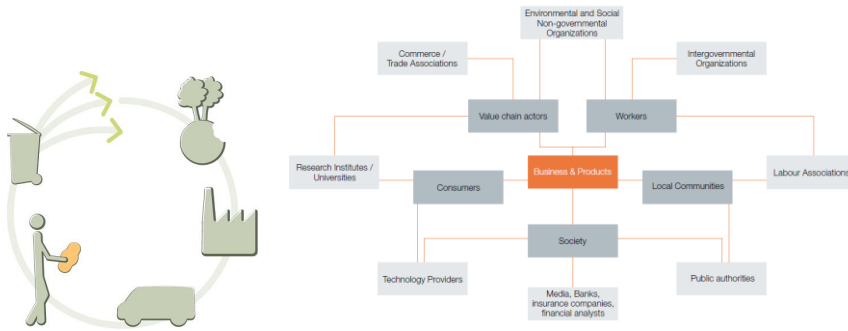
Produit Générique

PHASE 1 Choix d'une Unité Fonctionnelle : une tasse à café

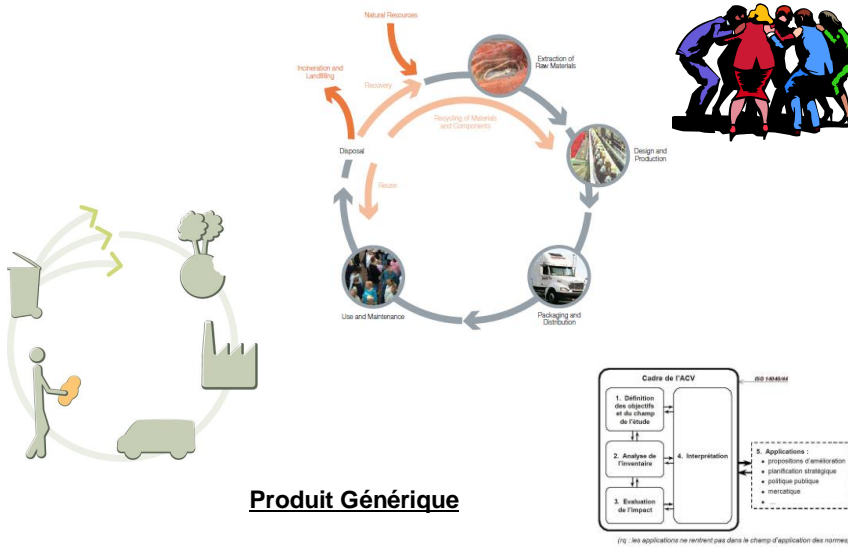


Produit Générique

PHASE 1 Constitution du groupe des parties prenantes



PHASE 1 Évaluations, monétarisation, revues critiques

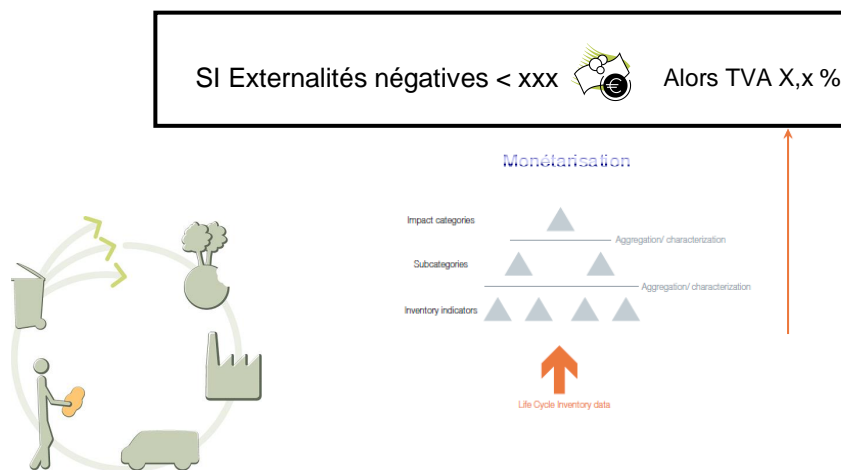


(*) Les applications ne rentrent pas dans le champ d'application des normes

Phase 2 : Publications

- Validation des objectifs par les pouvoirs publics, secteur par secteur
- Publication des Liste des services/produits génériques éligibles à une TVA réduite et des seuils d'éligibilité.

PHASE 1 - 2 Objectifs de progrès et conditions d'accès à une TVA réduite

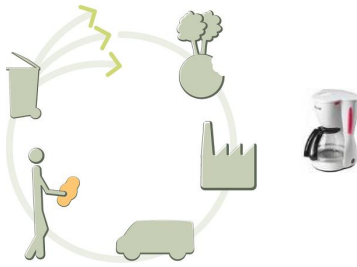


Applicable au Domaine du Produit Générique

Phase 3 : Adhésions individuelle

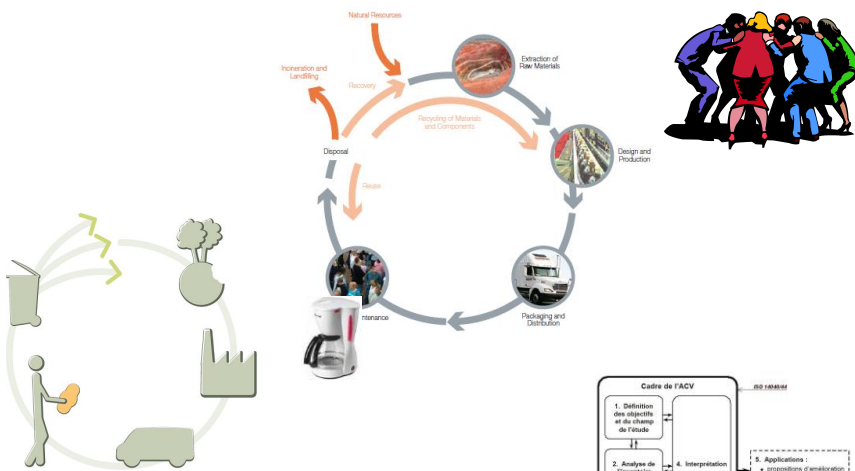
- Examen de la recevabilité des candidatures individuelles
- Evaluation environnementale, sociale puis économique par monétarisation des impacts = **Prix de Revient Environnemental**. (Travaux à charge de chaque demandeur)
- Analyse, Revue Critique et Attribution **d'un droit éventuel** de réduction de la TVA **sous conditions, limité dans le temps**.

PHASE 3 Demande de candidature

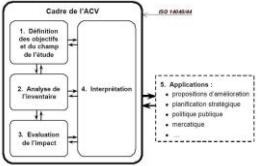


Candidature Spécifique

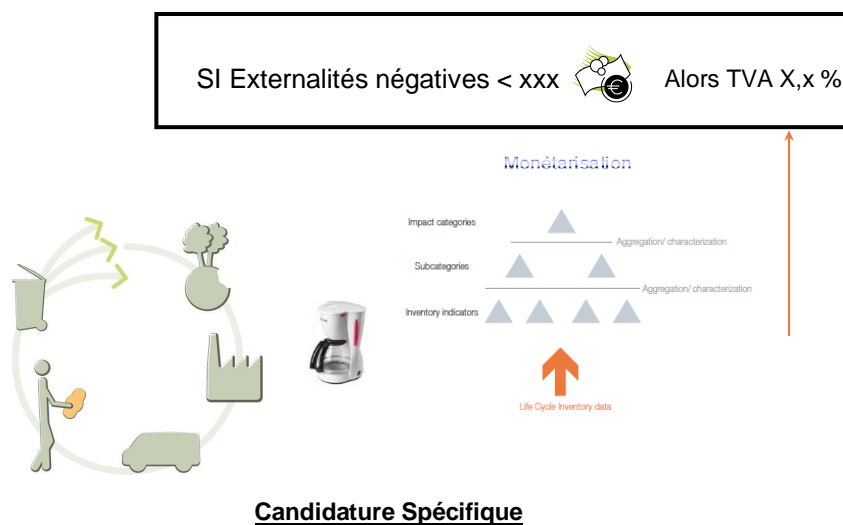
PHASE 3 Évaluations, monétarisation, revues critiques



Candidature Spécifique



PHASE 3 Attribution d'une TVA réduite sous conditions et limitée dans le temps



Phase 4 : Révision périodique

- Bilan des effets économiques et environnementaux induits
- Revue critique des méthodes
- Propositions d'améliorations (retour phase 1)